

Coûts de la scolarisation pour l'année scolaire 2024-25

Classes	Contribution familiale mensuelle *(1) (sur 10 mois)	Contribution mensuelle Anglais renforcé*(2)	Cotisations annuelles	Frais d'inscription	Outils pédagogiques	Cantine*(5)	Garderie et Étude dirigée
PSM à GSM	De base 79 € Équilibre budget 86 € Bienfaiteur 94 €	10 €	DDEC*(3) 56 € par enfant Apel*(4) 28 € par famille	75 € par an (nouveaux) 35 € par an (réinscription)		6.75 € par repas	Garderie 3€ par soir (17h à 18h)
CP au CM2	De base 75 € Équilibre budget 81 € Bienfaiteur 89 €	10 €	DDEC*(3) 56 € par enfant Apel*(4) 28 € par famille	75 € par an (nouveaux) 35 € par an (réinscription)	30 € par an et par famille	6.75 € par repas	Garderie CP 3€ par soir (17h à 18h) Etude dirigée du CE1 au CM2 5 € par soir (16h45 à 18h)

Une réduction de 15% sera appliquée sur les frais de contribution familiale mensuelle à partir du 2ème enfant.

*(1) Les parents régleront l'un des trois tarifs proposés.

*(2) Anglais renforcé, cotisation mensuelle obligatoire sur 10 mois

Les cotisations annuelles :

*(3) Cotisations appelées par la DDEC (Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique) dont celles reversées à différents organismes nationaux.

*(4) Apel Association des parents d'élèves

*(5) Cantine Dans le cadre d'un PAI alimentaire uniquement, possibilité d'apporter un panier repas, facturé 3,00€ / repas (participation aux frais fixes de garde pendant le temps méridien et de service en cantine).

*(6) au 1^{er} trimestre des fichiers et du matériel « consommable » acheté par l'école seront facturés (divers fichiers, parcours catéchisme, agenda écolien etc..) variant selon les classes.

La cantine :

La cantine se situe au sein de l'école.

Les enfants peuvent être inscrits à l'année pour 1, 2, 3 ou 4 repas par semaine.

Etude dirigée : ne concerne que les élèves du niveau CE1 au niveau CM2.

Fait à le Signature :